

Présidence : M. Gilles Rouffignat.

Membres consultés : Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.
MM. Olivier Blancheton, Patrick Bourgoïn, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

PRÉAMBULE

Compte tenu de l'urgence des décisions à prendre, les membres du Comité de direction ont été consultés par voie électronique et se sont prononcés sur le système des montées et descentes à la fin de la saison 202/2023.

1° RAPPEL des principes appliqués par la LFNA

Le présent document détermine la proposition d'un système d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2022/2023 pour les championnats N3 à R3.

La réglementation et les obligations des compétitions SENIORS sont ou seront reprises au sein des différents articles des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

En cas de descentes supplémentaires des championnats Nationaux non prévues sur ce tableau vers les championnats Régionaux, il sera procédé à des rétrogradations supplémentaires équivalentes dans chaque division, sauf décision contraire du Comité de Direction de la LFNA.

A l'issue de la saison 2022/2023		
	DESCENTES de N2	0
CHAMPIONNAT NATIONAL 3 - 14 EQUIPES	Accèdent en N2	1
	Rétrogradent en R1	5
	Accèdent de R1	3
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 14 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R1 - 42 EQUIPES (3 x 14)	Accèdent en N3	3
	Rétrogradent de N3	5
	Rétrogradent en R2	15
	Accèdent de R2	7
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 36 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R2 - 84 EQUIPES (7 x 12)	Accèdent en R1	7
	Rétrogradent de R1	15
	Rétrogradent en R3	32
	Accèdent de R3	12
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 72 EQUIPES.		
CHAMPIONNAT R3 - 144 EQUIPES (12 x 12)	Accèdent en R2	12
	Rétrogradent de R2	32
	Rétrogradent en District	44
	Accèdent des Districts	24
SOIT POUR LA SAISON 2023/2024 : 144 EQUIPES.		

Système fédéral 1-3-8
voté le 18 Juin 2022

2° PROPOSITION de la commission des compétitions seniors (PV N°8 du 15/09/2022)



PÔLE COMPÉTITIONS

COMPÉTITIONS SENIORS GARÇONS
SYSTEME DES MONTEES/DESCENTES FIN SAISON 2022/2023

PAGE 1/2

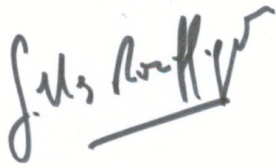
Validé par le Comité de direction du 15/09/2022 consulté par voie électronique.

En cas de descentes supplémentaires des championnats Nationaux vers les championnats Régionaux non prévues sur ce tableau, il sera procédé à des rétrogradations supplémentaires équivalentes dans chaque division.

1ère Division - 12 équipes (1 Poule de 12) - Saison 2022/2023								
Vient de R 3	0	1	2	3	4	5	6	7
Monte en R 3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Vient de 2 D	*3	2	2	2	2	2	2	2
Descend en 2 D	-1	-1	-2	-3	-4	-5	-6	-7
<i>* premier de la poule A et B + meilleur 2ème</i>								
Soit pour 2023/2024	12	12	12	12	12	12	12	12
2ème Division - 24 équipes (2 Poulés de 12) - Saison 2022/2023								
Vient de 1 D	1	1	2	3	4	5	6	7
Monte en 1 D	-3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Vient de 3 D	4	4	4	4	4	4	4	4
Descend en 3 D	-2	-3	-4	-5	-6	-7	-8	-9
Soit pour 2023/2024	24	24	24	24	24	24	24	24
3ème Division - 48 équipes (4 Poulés de 12) - Saison 2022/2023								
Vient de 2 D	2	3	4	5	6	7	8	9
Monte en 2 D	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4
Vient de 4 D	*6	*6	*6	*6	*6	*6	*6	*6
Descend en 4 D	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
<i>* 5 premiers de D4 + meilleur 2ème</i>								
Soit pour 2023/2024	48	48	48	48	48	48	48	48
4ème Division - 58 équipes (3 Poulés de 12) (2 poulés de 11) - Saison 2022/2023								
Vient de 3 D	4	5	6	7	8	9	10	11
Monte en 3 D	-6	-6	-6	-6	6	-6	-6	-6
Vient de 5 D	*7	*6	*6	*6	*5	*4	*4	*4
<i>* 4 premiers de D5 + 3 meilleurs 2èmes</i>								
Descend en 5 D	-5	-5	-6	-7	-7	-7	-8	-9
Soit pour 2023/2024	60	60	60	60	60	60	60	60
5ème Division - 38 équipes (3 poulés de 10 et 1 poule de 9) Saison 2022-2023								
Monte en 4 D	-7	-6	-6	-6	-5	-4	-4	-4
Vient de 4 D	5	5	6	7	7	7	8	9

Décision : Le Comité de direction valide la proposition de la commission des compétitions séniors et acte le système des montées-descentes pour la fin de saison 2022/2023. Il sera communiqué aux clubs avant le début du championnat (17 et 18/09/2022).

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

